

MUSEES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau de
offert en vente par
M^r Richard Fischer, à Paris

N^o 1950

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

1950 m^r R. Fischer. tabl. de

Brux. le 22 Mars 1880

Si vous n'avez pas proposé d'envoyer
à Bruxelles le tableau dont vous m'avez
parlé pour le soumettre à l'examen de
la Commission du clerc, c'est une
erreur même si vous n'avez personnel-
lement qu'il faut dire l'adresse. Il
est bien entendu que la commission
serait faite avec soin du propriétaire
du tableau et sous sa seule respon-
sabilité, sans aucune engagement de la
part de la Commission du clerc.

Le tableau serait donc adressé
franc en clerc royal, accompagné
d'une lettre faisant connaître les
nom de maître auquel on l'attribue
et la somme qu'on en demande.
La Commission ne fera pas elle-même
la valeur des tableaux qu'on lui
présente; elle examine et discute
uniquement les prix qui lui sont
demandés.

Je dois vous dire qu'il ne
sera pas proposé de
m'occuper personnellement

ami, qui veut me le demander
du placement du tableau sur
question. Dans le cas où il ne
serait pas acquis par le client.

Recevez, cher D^r

Mus. 15. Février

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Nº

Je vous prie avant tout d'agréer
mes remerciements pour votre très ho-
norable réponse du 13. Après votre
assurance, il est un bon accueil est
toujours réservé aux auteurs d'ouvrages
de la haute valeur, et, par conséquent
dans des conditions des prix raison-
nables. Je vous fais la proposition
suivante. — Je vous enverrai le dix
sept au soir par directement à vous
même. — Ensuite, je vous en prie
très humblement remercier très
après l'avoir reçu, à la commission
directrice du Musée à fixer vous même
le prix, que sera indubitablement

raisonnable et avouable. - Je
ne suis moi-même absolument rien, je
laisse parler les tableaux seuls, en
l'air pensant, de voir les décisions
prises de Tiersli, de Nagler etc.
et des catalogues anglais à l'égard
des prix qui sont payés depuis
longues années, s'ils ne continuent
comme de dernier siècle pour la
chasse d'un de ce maître.

Mais, Monsieur, tout va
je vous laisse pleine liberté, par la
nouvelle persnade que la commission
directrice me fera un offre correspondante
à la valeur réelle du tableau et à la va-
leur la même. On m'a fait déjà

des offres, mais on peut attendre
Moi, parce que les marchands
de l'art exportés ne paient
pas encore la moitié du prix réel,
pour gagner le double et le triple
comme pour le rare beaucoup mieux
que moi.

Maintenant, je dois prendre mes
mesures, l'honneur de répondre à l'hon-
neur d'une réponse immédiate, si
je vous dois envoyer le tableau,
pour le faire voir sans délai à
la commission directrice. J'ajoute
mais la commission de bien
vouloir montrer le tableau à des
autres grands amateurs ou peut-être
spéculateurs à Bruxelles, s'il n'y a

par des moyens, de nous arranger.

Je suis persuadé que ~~vous~~
est une pièce très modeste et con-
venable en face de mon offre, de
vous envoyer le volume à Danyell.

En attendant votre très hono-
rée réponse dans six jours, je vous prie
d'agréer mes respects les plus empressés.

Veuillez agréer,
Monsieur,

très obéissant serviteur
Richard Fisher.
2. rue de Valenciennes.

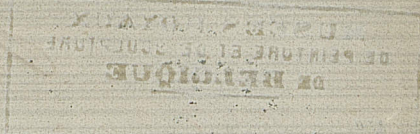
1950

Brux. 13 fev. 1880

M^r Richard Fischer

vue de Douai 5

Paris Il n'est possible que d'ici
à quelque temps des membres de la
Commission d'acquisition des Musées s'y
rendent à Paris. - Ils pourront alors
voir les tableaux au sujet desquels
vous m'avez écrit. - Surtout
il me sera impossible de présenter
des - à - présent l'époque de ce
voyage s'effectuerait. D'une
autre part, aucune personne
résidant à Paris ne pourra
conclure en son nom, car la Com-
mission n'active point de tableaux
par correspondance. Il faut
qu'elle ait un pouvoir conclure
en acte. Lorsqu'elle n'est
pas appelé au dehors, pour
quelque vente importante, elle n'entre
en négociation que pour les tableaux
qui lui sont présentés au comité
même. Tout ce que je puis dire,



c'est qu'un bon accueil n'est
toujours réservé aux œuvres
d'un mérite & d'un intérêt réel.
présentées dans des conditions
de prix raisonnables.

Recevez, M^r, l'ass. de
mon prof. C^{on}.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

1950

Paris, 4. Février. 80

Monsieur,

Je me permets de vous offrir
pour la Galerie Royale de
Beaux Arts de Bruxelles un chef
d'oeuvre de l'école hollandaise
d'un maître extrêmement rare
qui n'est pas représenté dans
Vos collections et je vous prie
 humblement, de charger un de
vos amis ici, de venir voir
et examiner le dit tableau pour
vous donner l'appréciation néces-
saire. Peut-être je suis si heureux
de voir vous-même.

Veuillez me répondre et m'annoncer
votre desir le plus après
avoir rien eu à signer.

Votre très-humble serviteur
Richard Tichen,
5. rue de Valenciennes.